Ville de Carcassonne
Avis de résultat de marché

Section 1 : Référence de l'avis initial

Avis relatif à : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) et pour la définition, la passation, le suivi de Contrat de Performance Énergétique pour l'éclairage public

Section 2 : Identification de l'acheteur

COMMUNE DE CARCASSONNE
32 Rue Aimé Ramond
11835 CARCASSONNE CEDEX 9
SIRET : 21110069800011

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) et pour la définition, la passation, le suivi de Contrat de Performance Énergétique pour l'éclairage public

MARCHE N°26027

Codes CPV :
79311000-7 Services d'études - 71314300-5 Services de conseil en rendement énergétique

Type de marché : Prestations intellectuelles

Section 4 : Attribution du marché

1/ Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
a/ Titulaire : EUROPE EXPERT CONSEIL INGÉNIERIE (EECI) Mandataire du groupement EUROPE EXPERT CONSEIL INGÉNIERIE (EECI)/COBALT
5 Rue Benoît MALON - 92150 SURESNES
b/ Montant : 125 252.50 € H.T. décomposé ainsi :
- Tranche Ferme «DIAG, SDAL et faisabilité du CPE - Actualisation du diagnostic du parc de l'éclairage public existant (phase 1), Élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et d'un programme pluriannuel de rénovation (phase 2) & Étude de faisabilité et d'opportunité du CPE (phase 3) ;» : 57 722.50 € H.T.,

Ville de Carcassonne
Avis de résultat de marché

- Tranche Conditionnelle 1 « Passation du CPE - Assistance pour le lancement et la conduite de la procédure de passation du CPE (Phase 4) » : 20 730.00 € H.T.
- Tranche Conditionnelle 2 « Suivi du CPE - Assistance pendant la phase de suivi et d'exécution du CPE (Phase 5) » : 46 800.00 € H.T.

2/ Date de conclusion du marché de notification du marché : 29 Octobre 2026

3/ Modalités de sa consultation : Sur rendez-vous pris à l'adresse mail suivante : marches@mairie-carcassonne.fr

4/ Voie de recours :
a/ Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Montpellier (TA) 6 Rue Pitot - 34000 Montpellier Cedex 2
Tél. : 04-67-54-81-00 - Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr - Adresse internet : http://www.ta-montpellier.juradm.fr
b/ Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffes du Tribunal Administratif de Montpellier 6 Rue Pitot - 34000 Montpellier
Tél. : 04-67-54-81-00 - Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr - Adresse internet : http://www.ta-montpellier.juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : 03 Novembre 2026